Camargue : le mas Baudran, l'art au service du climat

Par Julien PHILIPAKIS
Publié il y a 23 minutes - Mis à jour il y a 23 minutes

De gauche à droite autour du mas Baudran : Laetitia Paradis, Sofian Boutabaa, Thomas Baecker, Sébastien Mabile et Frédéric Laily.
Photo DR
Arles

Lieu de vie, résidence artistique et espace d'expérimentation en faveur de la défense du climat et du vivant, le mas Baudran réfléchit à une nouvelle manière d'habiter en harmonie avec la nature. Immersion.

Implanté sur un domaine agricole d'un hectare, entouré de rizières, le mas Baudran se situe à 30 km de la Méditerranée et à 1m50 au-dessus du niveau de la mer. À l'avant-poste des territoires menacés par le changement climatique (montée du niveau des eaux, intensification des risques d'inondation, salinisation des sols et des eaux, canicule, sécheresse, incendie), ce mas est un lieu d'expérimentation qui réfléchit à une nouvelle façon d'habiter en harmonie avec la nature.

Ses propriétaires Sébastien Mabile et Sofian Boutabaa s'y sont installés en juillet 2021. Les travaux ont démarré en septembre 2022 et se sont terminés en juillet dernier. Leur objectif était de vivre en Camargue, à Arles, et de créer une résidence d'art en lien avec l'écologie.

Le projet de l'agence Pareil, fondée par les architectes Laetitia Paradis et Caroline Weill en charge de la maîtrise d'œuvre du mas, s'insère dans les strates historiques qui le constituent. Sa bâtisse originelle, typique du patrimoine agricole camarguais, date du XVIe siècle, ce qui en fait l'un des plus anciens mas de la Camargue. Le bâti existant, complété au fil du temps pour répondre à l'évolution des usages et des besoins du domaine agricole, comporte le corps de ferme d'origine qui abrite la zone d'habitation principale, le pigeonnier, la grange et le grenier. Le programme, déployé sur les 400 m² de la bâtisse, comporte une salle de réception, un atelier céramique, une salle polyvalente au service de la future résidence artistique, ainsi qu'une chambre.

Au début des années 80, le mas a été transformé en habitation. Le projet consiste principalement en l'aménagement de la grange et du grenier. Face aux contraintes climatiques, écologiques et de l'existant, Laetitia Paradis explique que "*l'idée est de s'implanter dans une continuité et de ne pas rejeter le vivant. Ainsi, le mas s'adapte au climat et en fait une force.*" Des objets et matériaux ont été récupérés et réutilisés.

Une faible consommation en énergie

Le projet s'articule autour de la gestion de la saisonnalité des lieux, dans un contexte climatique hostile. Seul le cœur de la maison est chauffé au quotidien. Un plancher chauffant a été installé pour l'hiver. Plusieurs dispositifs technico-architecturaux sont mis en œuvre afin de consommer peu d'énergie : mise à distance de la façade sud, transition douce entre l'extérieur et l'intérieur, création d'un patio bioclimatique, correction d'isolation au cas par cas (isolation de la toiture en paille de riz de Camargue) et mise à profit des dispositifs naturels existants. Comment ? Par la conservation des fenestrons et percements pour une ventilation naturelle traversante afin de garder la fraîcheur, la conservation et la rénovation des murs en pierre avec de la fibre de bois. "*Au Sud, on a reculé la façade pour se protéger de la chaleur de manière naturelle. L'idée est de ramener une lumière qualitative générale. Il est très important pour nous de tenir compte des contraintes du mas et de s'y adapter. On a essayé d'utiliser des matériaux locaux et naturels. Comme le mas va être parfois très habité, il doit s'adapter à n'importe quelle situation et à n'importe quel usage*", précise Laetitia Paradis.

De plus, le mas Baudran n'est pas relié aux réseaux d'eau et d'assainissement, et utilise ainsi un forage de surface. La fosse septique a été supprimée et remplacée par de la phytoépuration. La piscine, au sel, est alimentée par l'eau du Rhône. Il n'y a pas non plus de prélèvement de la nappe phréatique pour arroser le jardin, ce prélèvement étant limité aux usages domestiques. "*On essaye d'avoir l'empreinte la plus faible possible sur notre environnement. Les oiseaux nichent dans la grange. La volonté a été de transformer l'espace, tout en laissant une place aux oiseaux pour qu'ils puissent continuer à nicher. On maintient sa fonction écologique*", détaille Sébastien Mabile.

Un jardin comestible et un champ de légumes à l'extérieur

À l'extérieur du mas, l'ambition est d'implanter un jardin comestible, une déambulation gourmande avec des légumes et des arbres fruitiers, sur la parcelle de 1500m2 gérée par le paysagiste Frédéric laily. Les arbres seront associés à d'autres plantes pour créer des écosystèmes. Par ailleurs, tomates et des poivrons ont déjà poussé. Ce projet de permaculture vise une totale autonomie.

De plus, une zone agricole de 3 500 m² à l'arrière de la maison est utilisée par Thomas Baecker. Ce maraîcher, qui travaille de façon raisonnée, plante des légumes diversifiés de saison. Ces produits sont destinés aux propriétaires et aux événements de l'association. Le reste est commercialisé.

Une association écologique pour une résidence artistique

Ce mas écologique, qui se veut le plus possible autonome en eau et en énergie, va cohabiter avec la résidence d'artistes, où sera menée une réflexion autour de l'urgence écologique. Sa mission : mettre la création au service de la sensibilisation aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. "*L'art est au service de l'écologie. Notre volonté est de s'inscrire dans un écosystème où il y a déjà des choses qui se font, comme à Arles, afin d'apporter notre pierre à l'édifice*", argumente Sébastien Mabile, avocat spécialiste du droit de l'environnement. Il s'agit d'une initiative innovante pour impulser de la création, des échanges et des rencontres. C'est pour cela que l'association le mas Baudran a vu le jour en janvier 2023. Elle a pour objectif de soutenir l'art au bénéfice de l'écologie. Chaque année, le jury du mas, composé de personnes issues de l'écologie et de l'art, sélectionne un enjeu écologique, une association et un artiste pour sa résidence. Le thème de cette année est la pollution plastique. *Surf Rider Fondation*, qui oeuvre pour la protection du milieu marin, est l'association partenaire. Les artistes choisis sont Olivier Millagou et Antoine Boudin.

Un colloque sur la déplastification, samedi

La résidence artistique commence par un colloque sur la déplastification au Méjan ce samedi, de 9 h à 17 h, en présence de spécialistes du sujet, d'activistes et d'artistes. Des conversations scientifiques, artistiques et juridiques sont au programme des tables rondes.

En juin, le mas Baudran réunira d'autres artistes et des activistes afin de réfléchir sur la réduction du plastique. Olivier Millagou et Antoine Boudin vont créer une œuvre en août pour la présenter au festival Agir pour le vivant, à Arles. Cette œuvre sera utilisée par Surf Rider Fondation lors d'événements. Ce projet est soutenu par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice et la Fondation Madeleine.

Parallèlement, l'association travaille avec des étudiants de droit de l'université Aix-Marseille sur la question du traité plastique et de Paris Dauphine sur les leviers des collectivités pour réduire la pollution plastique. Les propriétaires du mas essayent de réduire au maximum l'utilisation du plastique dans une démarche de démonstration et d'exemplarité. L'année prochaine, le thème sera les inégalités climatiques. "*Les enjeux de la transition écologique et les ruptures qu'on doit opérer pour préserver l'environnement supposent de construire des imaginaires désirables, de changer les comportements*", souligne Sébastien Mabile. Par ailleurs, Sofian Boutabaa, président de l'association du Mas Baudran et céramiste, aimerait organiser également des ateliers de céramique dans son mas.

Devant sa maison, Sofian ressent beaucoup de fierté. "*C'est une nécessité d'agir pour le climat et l'art est un bon médium pour s'exprimer*", estime enfin l'artiste.

Le mas s'adapte au climat et en fait une force (...). Il est très important pour nous de tenir compte des contraintes du mas et de s'y adapter.

Laetitia Paradis, architecte.

Un colloque sur la déplastification, samedi

La résidence artistique commence par un colloque sur la déplastification au Méjan ce samedi, de 9 h à 17 h, en présence de spécialistes du sujet, d'activistes et d'artistes. Des conversations scientifiques, artistiques et juridiques sont au programme des tables rondes.

En juin, le mas Baudran réunira d'autres artistes et des activistes afin de réfléchir sur la réduction du plastique. Olivier Millagou et Antoine Boudin vont créer une oeuvre en août pour la présenter au festival Agir pour le vivant, à Arles. Cette oeuvre sera utilisée par Surf Rider Fondation lors d'événements. Ce projet est soutenu par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice et la Fondation Madeleine.

Parallèlement, l'association travaille avec des étudiants de droit de l'université Aix-Marseille sur la question du traité plastique et de Paris Dauphine sur les leviers des collectivités pour réduire la pollution plastique. Les propriétaires du mas essayent de réduire au maximum l'utilisation

du plastique dans une démarche de démonstration et d'exemplarité. L'année prochaine, le thème sera les inégalités climatiques. "*Les enjeux de la transition écologique et les ruptures qu'on doit opérer pour préserver l'environnement supposent de construire des imaginaires désirables, de changer les comportements*", souligne Sébastien Mabile. Par ailleurs, Sofian Boutabaa, président de l'association du Mas Baudran et céramiste, aimerait organiser également des ateliers de céramique dans son mas.

Devant sa maison, Sofian ressent beaucoup de fierté. "*C'est une nécessité d'agir pour le climat et l'art est un bon médium pour s'exprimer*", estime enfin l'artiste.